



OBJET : Autorisation parentale pour Cineplex Odéon Ste-foy

Cher parent et tuteur,

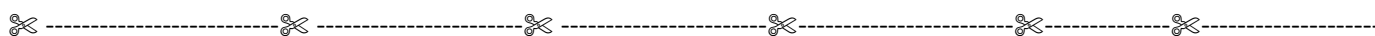
Samedi le 30 novembre prochain, la Maison des jeunes ira au Cineplex Odéon Ste-Foy. Nous demandons aux jeunes d'être à la Maison des jeunes pour **18h00**. Nous déciderons à la Maison des jeunes quel film nous irons voir.

Le coût de l'activité est de **7\$ pour les collabos et de 9\$ pour les non-collabos**. Si votre jeune souhaite s'acheter des friandises sur place, il devra s'apporter de l'argent de plus.

Si vous ne l'avez pas encore signée et remise, l'autorisation de transport est aussi obligatoire pour la participation à l'activité. Celle-ci se trouve à la Maison des jeunes ou sur le site Internet. Les places sont limitées et nous fonctionnerons avec le principe de « Premier arrivé, Premier servi! ». Pour garantir sa place, votre jeune doit avoir rapporté cette autorisation.

Veuillez agréer, parent et tuteur, nos plus sincères salutations,

L'équipe d'animation de la Maison des jeunes L'Envol de Sainte-Foy



COUPON-RÉPONSE
AUTORISATION PARENTALE – CINEPLEXE ODÉON STE-FOY

J'autorise mon jeune _____ à participer à l'activité Cineplex Odéon Ste-foy qui se déroulera le 30 novembre 2024.

Prénom et nom du parent en lettres moulées : _____

Signature du parent : _____

Date : _____